# Ville de Shannon

# Juin 2020, Vol. 31/N°3 • www.shannon.ca







VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES ÉTÉ 2020 VOIR PAGE 4

# TRAVAUX DE CONSTRUCTION, AVEZ-VOUS VOTRE PERMIS?



# NOUVEAU INCENDIE FORMULAIRE D'AUTO-INSPECTION



PAGE 3

NOUVEAU: UN SEUL NUMÉRO POUR NOUS JOINDRE













# PROXIM LYNE LEFEBVRE

190, RUE DUBÉ, SUITE 115, SHANNON, G3S 0H7

Service d'infirmière sur rendez-vous 418 844-3608

- VACCINATION
- PRÉLÈVEMENTS SANGUINS
- CONSULTATION VOYAGE

#### **Heures d'ouverture :**

Lundi au jeudi : 9 h à 21 h Vendredi : 9 h à 20 h Samedi : 10 h à 17 h Dimanche : 10 h 30 à 14 h







#### MOT DU MAIRE Mike-James Noonan





L'été est enfin arrivé et nous pouvons enfin sortir de nos demeures. Les derniers mois ont été difficiles et pour plusieurs, l'arrivée des beaux jours fait renaître l'espoir que le pire est derrière nous. En cette période de pandémie, je souhaite remercier tous les employés municipaux qui

sont restés à pied d'œuvre afin de continuer d'offrir tous les services essentiels durant la crise. L'esprit communautaire des résidents de Shannon a également été mis de l'avant alors que de nombreux bénévoles ont mis l'épaule à la roue afin de venir en aide aux personnes plus vulnérables qui ont été en confinement durant cette période. Je souhaite également souligner la bonne collaboration de nos citoyens qui, dans la grande majorité, se sont conformés aux directives gouvernementales. À preuve, il y a eu très peu de cas de COVID-19, soit moins de 10 personnes atteintes dans l'ouest de la MRC de La Jacques-Cartier.

Ce n'est pas une crise facile, mais ensemble on va s'en sortir. Je demande à tous les citoyens de continuer de respecter les consignes de la sécurité publique afin que ça continue de bien aller.

Je tiens à vous rappeler que les services administratifs continuent d'être offerts à la population par téléphone et que nous ouvrirons partiellement l'Hôtel de Ville aux citoyens tout en mettant en place des mesures afin d'assurer leur sécurité et celle des employés en place.

Vous avez été nombreux à nous parler de l'état des routes. Tel qu'annoncé en janvier, nous planifions les réparations et le repavage de sections du chemin Dublin et du chemin de Gosford. Tous les plans d'ingénierie sont complétés, nous sommes en attente de l'acceptation de notre règlement d'emprunt au ministère des Affaires municipales pour effectuer les travaux.

En raison de l'actuelle pandémie, nous avons dû nous résoudre à annuler nos activités estivales, et ce, afin de respecter les recommandations de distanciation sociales émises par la Santé publique. Cependant, nous vous invitons à profiter de nos divers parcs qui seront ouverts tout en respectant les consignes de la sécurité publique.

Je termine en vous souhaitant un bel été!

Dear citizens,

Summer is back and we can finally get out of our homes. The past few months have been difficult, and for many, the arrival of good weather brings back hope that the worst is behind us. During this pandemic period, I would like to thank all of the municipal employees who remained at work to continue to provide all essential services during the crisis. The community spirit of Shannon residents was also put forward as many volunteers stepped up to give help to the most vulnerable people who were in confinement during this time. I would also like to underline the good cooperation of our citizens who, for the most, have complied with government directives. As proof, there has been very few cases of COVID-19, that is, less than 10 people affected in the West of the MRC de La Jacques-Cartier.

It's not an easy crisis, but together we'll get through it. I ask all citizens to continue to comply with public safety instructions so that things continue to go well.

I would like to remind you that administrative services continue to be offered to the public by telephone and that the City Hall will be partially open to citizens while taking measures to ensure their safety and that of our employees.

Many of you have told us about the condition of the roads. As announced in January, we are planning repairs and repaving of sections of Dublin Road and Gosford Road. All the engineering plans have been completed, we are awaiting the acceptance of our borrowing By-law from the Ministry of Municipal Affairs to carry out the work.

Due to the current pandemic, we had to cancel our summer activities in order to comply with the recommendations for social distancing issued by Public Health. However, we invite you to take advantage of our various parks which will be open while respecting public safety regulations.

In addition we wish you a great summer!

#### INFORMATIONS VILLE DE SHANNON





L'Hôtel de Ville et les autres édifices municipaux seront fermés le mercredi 24 juin pour la Fête nationale du Québec et le mercredi 1er juillet pour la Fête du Canada ainsi que le lundi 7 septembre 2020 pour la Fête du travail

#### SÉANCES DU CONSEIL

Les prochaines séances du conseil auront lieu les **lundis 6** juillet, 3 août et 8 septembre 2020 dès 19 h 30 à l'Hôtel de Ville situé au 50, rue Saint-Patrick.

#### **CLOSURES MUNICIPAL SERVICES**

The City Hall and other municipal buildings will be closed Wednesday June 24th for Quebec National Day and Wednesday July 1st for Canada Day and on Monday September 7th 2020 for Labor Day.

#### **COUNCIL MEETINGS**

The next Council meetings will be on Monday's July 6th, August 3<sup>rd</sup> and September 8<sup>th</sup> 2020 at 7:30 p.m. at the City Hall located at 50. Saint-Patrick street.

#### CHANGEMENT DE DATE COLLECTE DES DÉCHETS

Prenez note que la collecte des déchets prévue le lundi 7 septembre sera reportée au mardi 8 septembre 2020.

#### BILAN ANNUEL DE LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

La Ville de Shannon souhaite informer ses citoyens qu'un bilan annuel de la qualité de l'eau potable de la Ville de Shannon et du quartier militaire, couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019, est disponible sur le site Internet de la Ville sous l'onglet Travaux publics / Aqueduc et eau potable.

#### WASTE COLLECTION DATE CHANGE

Please note that the collection of garbage scheduled for Monday September 7th will be postponed to **Tuesday September 8**th **2020**.

#### **QUALITY ASSESSMENT OF DRINKING WATER**

The City of Shannon wishes to inform its citizens that a drinking water quality assessment of the City of Shannon and the Military District, covering the period from January 1st to December 31st 2019, is available on the City's website under Public works / Aqueduct and Drinking Water.

#### Nouveau: Un seul numéro pour nous joindre

La Ville de Shannon souhaite informer les citoyens que dorénavant un seul numéro, soit le 418 844-3778, permet de joindre les différents édifices municipaux tels que l'Hôtel de Ville, la bibliothèque municipale, le Centre communautaire, le Chalet des sports, le garage municipal et la caserne incendie. N'hésitez pas à communiquer avec nous!

#### *New: Only one number* to contact us

The City of Shannon wishes to inform citizens that from now on only one number, 418 844-3778, will allow you to reach the various municipal buildings such as the City Hall, the municipal library, the Community center, the Sports chalet, the municipal garage and the fire station. Do not hesitate to contact us!

#### COVID-19

#### REPORT DES VERSEMENTS DE TAXES MUNICIPALES

La Ville de Shannon souhaite rappeler aux citoyens qu'en raison de la COVID-19 le conseil municipal a reporté les paiements de taxes municipales selon les modalités suivantes :

- Paiement du 5 mai : reporté au 4 août 2020
- Paiement du 4 août : reporté au 6 octobre 2020
- Paiement du 6 octobre : reporté au 8 décembre 2020

Les citoyens qui le souhaitent peuvent effectuer leurs paiements aux dates antérieurement prévues. Cette mesure s'applique aux particuliers ainsi qu'aux entreprises.

#### Procédures de paiement :

- Pour les citoyens ayant envoyé des chèques postdatés, la Ville encaissera les chèques automatiquement aux dates reportées ci-haut mentionnées.
- Pour ceux qui utilisent le paiement par système bancaire, il est important de contacter leur institution afin de modifier les dates programmées à l'avance puisque la Ville ne dispose d'aucun moyen pour le faire à leur place.

Les paiements de taxes peuvent être effectués par chèque, argent comptant ou carte de débit au comptoir du Service des finances de l'Hôtel de Ville, par la poste, par le biais d'une institution bancaire ou en déposant les chèque(s) libellé(s) à l'ordre de la Ville de Shannon dans la chute à courrier de l'Hôtel de Ville.

Afin d'éviter des frais de retard, il est important d'éviter de dépasser les nouvelles dates d'échéances prévues.

Notons qu'il est possible de consulter le Règlement numéro 646-20 établissant les taux de taxes et tarifications pour l'année 2020, en ligne, au www.shannon.ca sous l'onglet Règlements municipaux.

Pour toute question, les citoyens sont invités à contacter le Service des finances au 418 844-3778 durant les heures d'ouverture.

# **COVID-19**DEFERRAL OF MUNICIPAL TAX PAYMENTS

The City of Shannon would like to remind citizens that because of COVID-19, the municipal council postponed municipal tax payments in the following ways:

- Payment for May 5th: postponed to **August 4th**, **2020**
- Payment August 4<sup>th</sup>: postponed to **October 6<sup>th</sup>, 2020**
- Payment October 6<sup>th</sup>: postponed to **December 8<sup>th</sup>, 2020**

Citizens who wish to can make their payments on the previously scheduled dates. This measure applies to individuals as well as businesses.

#### Payment procedures:

- For citizens who have sent post-dated checks, the City will cash the checks automatically on the dates indicated above.
- For those who use payment by banking system, it is important to contact their institution in order to modify the dates programmed in advance since the City has no means to do it for them.

Tax payments can be made by cheque, cash or debit card at the Finance department of the City Hall, by post, through a banking institution or by depositing the check (s) made payable to the City of Shannon in the outdoor mail box of the City Hall.

In order to avoid late fees, it is important to avoid exceeding the new due dates.

Note that it is possible to consult By-law number 646-20 establishing the rates of taxes and rates for the year 2020, online, at www.shannon.ca under the tab Municipal By-laws.

For any questions, citizens are invited to contact the Finance department at 418 844-3778 during business hours.

# Travaux et construction, avez-vous votre permis?

Avec l'arrivée des beaux jours, la Ville de Shannon souhaite rappeler à ses citoyens que selon le Règlement numéro 605-18 relatif aux permis et certificats que tous les travaux de construction ou d'installation d'un garage, d'un cabanon, d'une clôture, d'une piscine, etc., ainsi que toute rénovation intérieure ou extérieure à un bâtiment requièrent l'obtention d'un permis de la Ville avant le début des travaux. Pour obtenir votre permis, il suffit de prendre rendez-vous avec le Service d'aménagement du territoire au 418 844-3778 ou par courriel à mdeslauriers@shannon.ca.

# Works and construction, do you have your permit?



Summer is back and the City of Shannon wishes to remind citizens that regarding By-law number 605-18 on permits and certificates that all construction or installation works of a garage, shed, fence, swimming pool, etc., as well as any interior or exterior renovation to a building require a City permit prior to the beginning of the work. To obtain your permit, simply make an appointment with the Land planning department at 418 844-3778 or by email at mdeslauriers@shannon.ca.

#### Besoin de remplissage?

Le Service des travaux publics de la Ville de Shannon invite les citoyens ayant besoin de remplissage propre à s'inscrire sur une liste en téléphonant au 418 844-3778 ou par courriel à ville@shannon.ca. Les personnes inscrites pourront recevoir gratuitement, selon les disponibilités, du remplissage, exempt de souches, composé d'un mélange de sable, de terre, de végétal et de roches.

#### **Need to fill?**

The public works department of the City of Shannon invites citizens needing filling to register on a list by calling 418 844-3778 or by e-mail at ville@shannon.ca Registrants will be able to receive, without any cost, depending on availability, some filling free of strains consisting of a mixture of sand, soil, vegetal and rocks.

# Vidange des installations septiques 2020

La Ville de Shannon souhaite rappeler à ses citoyens que la vidange des installations septiques débutera dans la semaine du **8 juillet** et couvrira le secteur **SUD**. Un avis sera envoyé par la poste aux personnes concernées (3) trois semaines avant la date prévue.

#### **AVIS IMPORTANT – COVID-19**

En raison de la situation de la COVID-19, les mesures suivantes sont prises afin de protéger la santé des citoyens et celle des travailleurs et de respecter les consignes du gouvernement :

- Aucun accroche-porte ne sera laissé au citoyen; pour indiquer qu'une vidange a été effectuée, l'employé fera un X sur chaque couvercle avec une craie;
- Il est interdit à tout citoyen de s'approcher de l'employé qui effectuera la vidange de l'installation septique;
- L'employé qui effectuera la vidange sera muni de gants et de désinfectant;
- À la fin de chaque journée de travail, le camion et les équipements seront désinfectés adéquatement, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Ces consignes demeureront en vigueur jusqu'à ce que les risques de propagation soient entièrement éliminés. Rappelons que les citoyens peuvent se préparer en consultant le dépliant du Service de vidange des installations septiques 2020 disponible sur le site internet de la Ville sous l'onglet Fosses septiques.

#### Septic tank services 2020

Please note that in 2020, septic tanks on the **SOUTH** side of the City will be emptied starting on **July 8**<sup>th</sup>. A notice will be mailed to the persons concerned (3) three weeks before the scheduled date.

#### **IMPORTANT NOTICE - COVID-19**

Due to the situation of COVID-19, the following measures are taken to protect the health of citizens and that of workers and to comply with government instructions:

- No door hanger will be left to the citizen; to indicate that a drain has been carried out, the employee will make an X on each cover with chalk;
- It is forbidden for any citizen to approach the employee who will empty the septic system;
- The employee who will perform the emptying will be provided with gloves and disinfectant;
- At the end of each working day, the truck and the equipment will be adequately disinfected, both indoors and outdoors.

These guidelines will remain in effect until the risk of spread is completely eliminated. Citizens can prepare by consulting the leaflet of the Septic Tank Emptying Service 2020 available on the City's website under the tab Septic tanks.

#### INFORMATIONS VILLE DE SHANNON



# Règlementation sur l'utilisation des pesticides et de matières fertilisantes

Le 9 mars 2020, le Conseil municipal de Shannon a adopté le Règlement complémentaire sur la sécurité publique, la protection des personnes et des propriétés et autres dispositions relatives aux compétences municipales, Règlement numéro 644-20. L'un des objectifs de ce règlement est d'éviter les risques de contamination des puits d'eau potable privés. L'utilisation extérieure de tout pesticide et de toutes matières fertilisantes est totalement interdite pour les propriétés localisées sur le territoire de la Ville qui ne sont pas desservies par le réseau d'aqueduc. Par contre, dans certains cas particuliers, sous réserve de l'obtention d'un certificat d'autorisation, l'utilisation de pesticides et de matières fertilisantes pourrait être autorisée. Celui qui exécute des travaux rémunérés aux fins de l'application de pesticides et de matières fertilisantes doit être titulaire d'un permis ou d'un certificat délivré en vertu de la Loi sur les pesticides (L.R.Q., c. P-9.3). De plus, il doit également s'enregistrer à la Ville pour obtenir un permis annuel l'autorisant à appliquer des pesticides ou des matières fertilisantes sur le territoire.

Pour obtenir plus d'information à ce sujet, communiquez avec un représentant du Service de l'urbanisme et de l'environnement au 418 844-3778 ou par courriel à mdeslauriers@shannon.ca



# Regulations on the use of pesticides and fertilizers

On March 9th, 2020, the Shannon City Council adopted the Supplementary By-law on public security, protection of persons and property and other provisions relating to municipal powers, By-law number 644-20. One of the objectives of this regulation is to avoid the risks of contamination of private drinking water wells. The outdoor use of any pesticide and any fertilizing material is totally prohibited for properties located on the territory of the City that are not served by the water network. On the other hand, in certain specific cases, subject to obtaining a certificate of authorization, the use of pesticides and fertilizing materials could be authorized. Anyone performing paid work for the application of pesticides and fertilizers must hold a permit or certificate issued under the Pesticides Act (R.S.Q., c. P-9.3). In addition, he must also register with the City to obtain an annual permit authorizing him to apply pesticides or fertilizers on the territory.

For more information, contact a representative of the Planning and Environment Department at 418 844-3778 or by email at mdeslauriers@shannon.ca

#### **AFFICHEZ VOTRE ENTREPRISE**

#### **VOUS AIMERIEZ METTRE DE L'AVANT VOTRE ENTREPRISE?**

Les écrans électroniques de la Ville sont un moyen efficace de faire connaître vos services. Votre publicité, diffusée durant un mois ou plus sur une plage horaire 7 jours / 24 heures bénéficie d'une visibilité enviable.

Écrans électroniques	Entreprise	Tarif / mois (taxes incluses)
COIN ROUTE DE LA BRAVOURE	Entreprise de Shannon	290 \$/mois
	Entreprise extérieure	430 \$/mois
CENTRE COMMUNAUTAIRE DE SHANNON	Entreprise de Shannon	175 \$/mois
	Entreprise extérieure	260 \$/mois

#### **NOUVEAU:**

Vous aimeriez afficher pour plusieurs mois consécutifs ou encore afficher simultanément sur les deux écrans électroniques de la Ville ? Obtenez des réductions et augmentez votre visibilité.

Écrans électroniques	Durée	Réduction
1 ÉCRAN	Plus de 90 jours	10 %
2 ÉCRANS	Moins de 90 jours	15 %
2 ÉCRANS	Plus de 90 jours	20 %

N'hésitez pas à réserver votre espace publicitaire dès aujourd'hui en communiquant avec le Service des communications au 418 844-3778 ou par courriel à **communications@shannon.ca**.



#### Qu'est-ce que le Groupe Altus?

Le Groupe Altus a été mandaté pour effectuer les travaux en évaluation foncière sur le territoire de la MRC La Jacques-Cartier. Tel que stipulé dans la Loi sur la fiscalité municipale, les travaux en évaluation consistent à confectionner un rôle d'évaluation à tous les trois ans et de le tenir à jour suite aux événements survenus à la propriété (mutations immobilières, travaux de rénovation ou de démolition, opérations cadastrales, catégorie de taxation, etc.). Le rôle d'évaluation est un résumé de l'inventaire des immeubles situés sur le territoire de la municipalité et reflète la valeur de chaque immeuble sur la base de sa valeur réelle.

La valeur réelle d'un immeuble correspond à sa valeur d'échange, sur un marché libre et ouvert à la concurrence. Autrement dit, il s'agit du prix le plus probable qu'un acheteur accepterait de payer lors d'une vente de gré à gré, si cet immeuble était mis en vente. Elle est établie selon les conditions du marché immobilier au 1<sup>er</sup> juillet du deuxième exercice précédent l'entrée en vigueur du rôle d'évaluation (ex : 1<sup>er</sup> juillet 2017 pour le rôle 2019-2020-2021).

Afin d'établir la valeur réelle, l'équipe du Groupe Altus procède à l'inspection et l'enquête des transactions immobilières intervenues dans un contexte normal. Ces ventes permettent par la suite à l'évaluateur d'établir des normes de calcul servant à l'établissement de la valeur des immeubles de la municipalité selon les caractéristiques propres à chaque propriété (utilisation, éléments physiques, qualité des composantes, etc.) ainsi qu'à leur localisation dans la municipalité.

Afin de connaître l'état physique des propriétés, la Loi exige à l'évaluateur qu'il s'assure de l'exactitude des données en sa possession au moins une fois tous les neuf ans via la collecte d'information et des visites des propriétés. Lors de ces visites, des éléments sont entre autres recueillis par les inspecteurs quant à la qualité d'entretien des immeubles, aux travaux effectués et aux matériaux de finition. La mise à jour de ces dossiers peut, dans certains cas, mener à l'émission d'un avis de modification pour réajuster la valeur en cours de rôle et dans d'autres cas mener aux réajustements de la valeur uniquement au prochain dépôt du rôle d'évaluation.

À noter qu'en vertu de Loi sur la fiscalité municipale, les propriétaires ou les occupants ont l'obligation de permettre à l'évaluateur ou son représentant de visiter leur propriété et de fournir les renseignements relatifs à leur bien immobilier.

Toutefois, compte tenu des contraintes sévères liées aux inspections intérieures des résidences et des risques potentiels de contamination en raison de la COVID-19, la suspension des inspections intérieures est maintenue afin de protéger les citoyens et nos employés. Seules les visites extérieures des propriétés résidentielles seront effectuées. À cet effet, les inspecteurs seront munis d'un dossard afin qu'ils soient plus visibles auprès des citoyens.

Considérant que les visites intérieures ne pourront pas avoir lieu, Groupe Altus utilisera des formulaires d'autodéclaration que le propriétaire aura l'obligation de compléter en vertu de la Loi. L'utilisation de ces formulaires est autorisée par le MAMH et l'Ordre des Évaluateurs Agréés du Québec.

Un contrôle de la qualité sera mis en place afin de valider l'information fournie par les propriétaires. Groupe Altus pourra demander aux propriétaires de produire des photographies ou autres documents pour compléter la compilation de l'information si nécessaire.

Finalement, une demande de révision pour une inscription au rôle d'évaluation est possible suite au dépôt d'un rôle d'évaluation (30 avril de la première année du rôle) ou suite à l'envoi d'un avis de modification du rôle d'évaluation (60 jours après l'envoi). La demande de révision doit être rédigée sur un formulaire prescrit disponible au bureau de la MRC et doit être accompagnée d'une somme prévue au règlement.

#### INFORMATIONS VILLE DE SHANNON



#### **PISCINES: AMÉNAGEMENT GLOBAL DE LA COUR**

Une piscine sécuritaire est une piscine inaccessible de tous les endroits fréquentés par les jeunes enfants. Il faut donc réduire l'accès de la piscine, et ce, à partir de la maison, de l'aire de jeux extérieure ou même des terrains du voisinage. Plusieurs noyades ont eu lieu alors qu'une clôture avait été laissée ouverte, une échelle baissée ou une porte patio déverrouillée.

#### **POOLS: YARD SET UP**

A safe swimming pool is one which is inaccessible from all areas used by young children. Therefore, access to the pool must be restricted from the home, from outdoor play areas and even from our neighbor's yard. Many drowning accidents have taken place when a fence was left open, a ladder left lowered or a patio door left unlocked.

#### Mécanisme de fermeture automatique

Le loquet et le ressort s'allient pour former un bouclier sans faille contre les noyades, ils font en sorte que les portes se referment toutes seules immédiatement après qu'on les ait franchies.

#### **Automatic Closing Mechanism**

The latch and spring combine to create a perfect defense against drowning accidents: they ensure that the doors close by themselves immediately after an individual has walked past.

#### Les piscines creusées

Il est essentiel d'avoir une clôture qui entoure directement la piscine, même lorsqu'il y a une clôture tout autour du terrain.

#### **In-Ground Pools**

A fence directly surrounding the pool is mandatory even when a property is fully fenced.

#### Système de filtration

Le système de filtration ne doit pas faciliter l'accès à la piscine. Le système doit être situé à plus d'un mètre de la piscine ou être inaccessible, par exemple, dans la remise ou sous la plate-forme. Les tuyaux ne doivent pas permettre aux enfants de grimper.

#### Filtration Systems

The filtration system must not facilitate access to the pool. The system must be located more than one meter from the pool or be Inaccessible, i.e. in a garden shed or under the deck. Children must be kept away from all hoses which would allow them access to the pool.

#### Les piscines gonflables et les piscines pour enfants

Pour les piscines temporaires, la règle de sécurité est assez simple : il faut clôturer la piscine au même titre qu'une piscine permanente ou vider et ranger la piscine après chaque utilisation.

#### Inflatable or Children's Pools

For temporary pools, safety rules are simple. The pool must be fenced like a permanent pool or emptied and put away after each use.

#### Les spas

Pour les rendre sécuritaires, il faut les clôturer ou les recouvrir d'un couvercle Impossible à enlever par les enfants. Lorsque le couvercle est relevé, la surveillance d'un adulte est requise : dès que la baignade est terminée, le couvercle doit être remis.

#### **Hot Tubs**

For safely purposes, hot tubs must be equipped with a lid which cannot be removed by children. When open, adult supervision is required. The cover must be reinstalled immediately after use.

#### **Clôtures**

Pour être sécuritaire, la clôture empêchant l'accès à votre piscine doit :

- Mesurer plus de 1,22 m (4 pieds) de hauteur
- Être impossible à escalader pour les enfants (impossible de s'y agripper ou d'y appuyer les pieds)
- Infranchissable (impossible de passer sous la clôture ou de passer entre les planches)

#### Doit-on clôturer une piscine hors terre?

Seulement si la paroi de la piscine est inférieure à 1,22 m. C'est particulièrement le cas pour les piscines gonflables de toutes les dimensions!

#### **Fences**

For safety purposes, the fence preventing access to your pool must:

- Be more than 1,22 m (4 feet) high;
- Be impossible for children to climb; (impossible to obtain a hand grip or a foot support)
- Be Impenetrable (impossible to go under or between the boards).

#### Must an above-ground pool be fenced?

Only if the pool wall is less than 1,22 m (4 feet) high. This is the case for all blow-up pools of all different sizes!

#### Électricité

- Respecter la norme de dégagement des fils électriques établie par l'Association canadienne de normalisation qui est de 4,6 m
- Faire installer un disjoncteur sur les prises
- Utiliser une perche en fibre de verre non-conductrice. Cette perche est jaune, contrairement aux perches en aluminium qui sont grises ou bleues.

#### **Electricity**

- Respect the clearance from electric wires established by the Canadian Standards Association, which is 4,6 m;
- Install a circuit breaker on all plugs;
- Use a fiberglass non-conductive pole. These poles are yellow, unlike aluminum poles which are grey or blue.



1 800 265-3093 | 514 252-3100 www.sauvetage.qc.ca

#### Sensibilisation à l'utilisation de l'eau potable

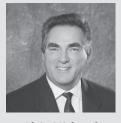
La Ville souhaite sensibiliser les citoyens au gaspillage et à l'utilisation excessive de l'eau potable provenant de l'aqueduc municipal. Le retour des chaudes journées d'été concorde avec l'arrosage manuel, automatique ou mécanique des pelouses et autres végétaux, le lavage des véhicules, le remplissage des piscines ainsi que toute autre utilisation extérieure de l'eau potable provenant de l'aqueduc municipal. L'eau est une ressource précieuse. Une utilisation excessive réduit les niveaux d'eau des réserves municipales. Nous vous invitons à consulter, le Règlement numéro 583-17 sur l'eau potable ainsi que le Règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RHSPPPP) numéro 618-19 avant d'entreprendre des travaux d'ensemencement, de tourbage, de remplissage de piscine et même pour l'arrosage manuel, automatique ou mécanique. Vous pouvez obtenir des informations auprès de la Ville, au Service de l'aménagement du territoire au 418 844-3778.

#### Awareness for drinking water use

The City of Shannon wishes to remind citizens about the waste and excessive use of drinking water from the municipal aqueduct. The return of hot summer days is consistent with manual, automatic or mechanical watering of lawns and other plants, vehicle washing, swimming pool filling and other outdoor use of drinking water from the municipal aqueduct. Water is a valuable resource. Excessive use reduces water levels in municipal reserves. We invite you to consult, By-law number 583-17 on drinking water and the harmonized By-law number 618-19 on public safety and the protection of people and property (RHSPPPP) before undertaking seeding, peat, pool filling and even for manual, automatic or mechanical watering. You can obtain information from the City, at the Land use planning department, at 418 844-3778.











Saül Branco

Siège no 4 / Seat # 4





Sarah Perreault Sophie Perreault Siège no 5 / Seat # 5 Siège no 6 / Seat # 6

Mike-James Noonan Maire / Mayor

**Francine Girard** Siège no 1 / Seat#

**Alain Michaud** Siège no 2 / Seat # 2

Normand Légaré Siège no 3 / Seat # 3

#### | ACTUALITÉ



#### Nouveau formulaire d'auto-inspection incendie

La Ville de Shannon, souhaitant assurer la sécurité de ses citoyens est heureuse d'annoncer, en collaboration avec le Service de la sécurité publique, la mise en ligne d'un tout nouveau formulaire d'auto-inspection servant à évaluer les risques d'incendie à domicile.

Dans le cadre du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie, la Ville de Shannon est dans l'obligation de procéder à l'inspection des résidences situées sur son territoire. C'est pourquoi elle demande aux citoyens de prendre le temps de compléter le formulaire, disponible en ligne, sur le site internet de la Ville au www.shannon.ca. L'objectif principal est de s'assurer que chaque domicile et bâtiments situés sur le territoire de la Ville possède les équipements voués à la prévention des incendies tels que les avertisseurs de fumée et les détecteurs de monoxyde de carbone. Les informations contenues dans le formulaire pourraient s'avérer très utiles dans le cas où une intervention des pompiers serait nécessaire.

De plus, cette nouvelle initiative vise à faire prendre conscience à la population que le premier acteur pour assurer la sécurité incendie dans sa demeure, c'est la personne qui habite les lieux. Cela permet également au propriétaire d'adopter des attitudes sécuritaires et d'apporter les correctifs nécessaires afin de rendre sa résidence plus sécuritaire.

#### **New Fire self-inspection form**



The City of Shannon, wishing to ensure the safety of its citizens, is pleased to announce, in collaboration with the Public Safety Department, the launch of a brand new self-inspection form used to assess the risks of home fire.

As part of the Fire Safety Risk Coverage Scheme, the City of Shannon is under the obligation to

inspect the residences located on its territory. This is why she is asking citizens to take the time to complete the form, available online, on the City's website at www.shannon.ca. The main objective is to ensure that each home and building located on the territory of the City has equipment dedicated to fire prevention such as smoke alarms and carbon monoxide detectors. The information in the form could be very useful in the event that firefighters require intervention.

In addition, this new initiative aims to make people aware that the first player to ensure fire safety in their home is the person who lives there. It also allows the owner to adopt safe attitudes and take the necessary corrective measures to make his home safer.

#### COVID-19 - Réouverture de la bibliothèque municipale

#### Service de prêt sans contact et sur rendez-vous pour les usagers

Suite à l'autorisation du gouvernement, la Ville de Shannon a procédé, le 3 juin dernier, à la réouverture graduelle de la bibliothèque municipale qui offre aux abonnés un service de prêt sur rendez-vous et sans contact.

Rappelons qu'aucun accès dans les rayons et les espaces publics de la bibliothèque ne sont autorisés jusqu'à nouvel ordre.

En effet, il est dorénavant possible pour les usagers d'effectuer des réservations de documents en consultant le site internet de la Ville au www.shannon.ca sous l'onglet bibliothèque municipale ce qui leur permet d'avoir accès au catalogue de la bibliothèque et ainsi faire leur choix de livres ou autres documents.

Rappelons que toutes les commandes sont offertes uniquement en ligne, aucune commande téléphonique n'est acceptée.

Toute l'équipe de la bibliothèque municipale est heureuse de retrouver ses abonnés. Soyez assurés que toutes les précautions sont prises pour que le prêt de documents se fasse de façon sécuritaire autant pour les usagers que pour le personnel de la bibliothèque.

Pour plus d'informations, ou pour toute question en lien avec les services offerts, les citoyens sont invités à communiquer avec le personnel de la bibliothèque en composant le 418 844-3778 ou par courriel à commandebiblio@shannon.ca.

\* Notons que les informations ci-haut mentionnées peuvent être appelées à changer selon la progression de la situation en lien avec l'actuelle pandémie de COVID-19.

#### Reopening of the municipal library

#### Contactless loan service and by appointment for users

Following government authorization, the City of Shannon proceeded to the gradual reopening of the municipal library on June 3<sup>rd</sup>, which now offers contactless loan services by appointment starting.

Remember that no access to the shelves and public spaces of the library is allowed until further notice.

Indeed, it will now be possible for users to make document reservations by consulting the City's website at www.shannon.ca under the municipal library tab, which will allow them to have access to the library catalog and make their choice of books or other documents.

Remember that all orders will be offered online only, no telephone orders will be accepted.

The entire municipal library staff is happy to help subscribers. Be assured that every precaution is taken so that the loan of documents is done in a safe manner for both users and library staff.

For more information, or for any question related to the services offered, citizens are invited to contact the library staff by calling 418 844-3778 or by email at commandebiblio@shannon.ca.

\* Note that the above-mentioned information may need to change depending on the progress of the situation in connection with the current COVID-19 pandemic.

#### Réouverture des parcs municipaux

À la suite des annonces du gouvernement du Québec concernant la reprise graduelle de certaines activités sportives, la Ville de Shannon a procédé, le 2 juin dernier, à la réouverture de la grande majorité de ses parcs municipaux permettant ainsi aux citoyens d'accéder à l'ensemble des installations municipales incluant le parc canin, les parcs de jeux, le débarcadère à bateaux et le sentier menant à la plage.

Toutefois, certaines restrictions demeurent en vigueur dont les toilettes et les fontaines d'eau qui restent fermées jusqu'à nouvel ordre. Les structures et les modules de jeux seront désormais ouverts, mais les jeux d'eau et le parc de tir à l'arc demeurent fermés pour le moment.

Pour la sécurité de tous, il est important pour les citoyens de respecter les consignes gouvernementales présentement en vigueur dont le respect de la distanciation de 2 mètres, le lavage fréquent des mains, l'interdiction de regroupements de plus de 10 personnes et le port du masque dans les situations ou la distanciation sociale ne peut être respectée.

Rappelons que la situation en lien avec la pandémie de COVID-19 est en constante évolution et que certaines des mesures ci-haut mentionnées peuvent être appelées à changer.

#### Reopening of the municipal parks

Following the Quebec government's announcements regarding the gradual resumption of certain sports activities, the City of Shannon reopened the vast majority of its municipal parks on June 2<sup>nd</sup>, thereby allowing citizens to access all municipal facilities including the dog park, playgrounds, boat landing and the path to the beach.

However, some restrictions remain in effect including toilets and water fountains which remain closed until further notice.

The structures and play structures are now open, but the water games and the archery park remain closed for now.

For everyone's safety, it is important for citizens to comply with the government regulations currently in force, including respecting the distance of 2 meters, frequent hand washing, prohibition of groups of more than 10 people and the wearing of mask in situations where social distancing cannot be respected.

Remember that the situation related to the COVID-19 pandemic is constantly evolving and that some of the measures mentioned above may change.



Crédit photo: Ville de Shannon





#### Inscris-toi au Club de lecture d'été TD virtuel

Au cours des dernières semaines, TD a déployé beaucoup d'efforts pour offrir aux jeunes une alternative en raison de la fermeture temporaire des bibliothèques et des règles de distanciation sociale à respecter.

Le Club de lecture d'été TD virtuel se déroulera donc entièrement sur le site internet du club au www.clubdelecturetd.ca, du 15 juin au 7 septembre 2020.

Dès le 15 juin, les enfants sont invités à s'inscrire directement sur le site, en sélectionnant la bibliothèque de Shannon. Ils pourront par la suite participer à de nombreuses activités:

- se créer un carnet virtuel;
- lire des livres en ligne;
- · voter au duel des livres; écrire des critiques de livres;
- répondre à la guestion quiz de la semaine; écrire des histoires;
- · lire et publier des blagues;
- lire une BD créée spécialement pour le Club par Yves Bourgelas;
   trouver le livre parfait.
- participer à des ateliers et à des séances de lecture en ligne avec l'illustrateur et l'auteur du Club;
- imprimer des pages à colorier;

Le Club est là pour tout le monde, y compris les enfants ayant de la difficulté à lire les imprimés, les enfants d'âge préscolaire et leurs familles.

#### Prix de participation

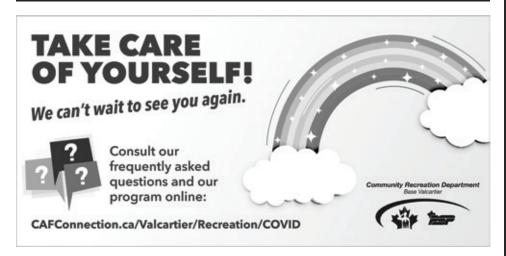
Un montant de 200 \$ en livres jeunesse sera tiré parmi les bibliothèques qui auront eu des inscriptions de jeunes participants. Cette année, il n'y aura pas de prix individuels, mais plutôt une récompense collective puisque tous les enfants abonnés à la bibliothèque profiteront des nouveaux livres. Inscris-toi! Une foule d'activités t'attend.

#### Le jardin communautaire de Shannon toujours aussi populaire



Le jardin communautaire de Shannon a, de nouveau, connu un vif succès cette année alors que les 19 emplacements disponibles ont tous trouvé preneurs.

Situé au 75, chemin de Gosford, les espaces spécialement aménagés permettront aux pouces verts de profiter d'une belle récolte grandement appréciée en cette période de pandémie.





#### Cours d'espagnol

#### Abla espagnol? Vous aimeriez apprendre l'espagnol?

Vous aimeriez apprendre l'espagnol ? Ce cours s'adresse à toutes les personnes qui souhaitent acquérir la base de la langue ainsi que du vocabulaire permettant de se débrouiller dans la vie quotidienne. Exercices et conversation pour mettre le tout en pratique.

**Quand:** Mardi 13 h à 15 h 30 (débutant) | Jeudi 9 h 30 à 11 h (intermédiaire)

Où: Centre communautaire, 75, chemin de Gosford.

**Début des cours :** Semaine du 27 septembre 2020 pour 10 semaines.

Minimum de 8 personnes nécessaire.

**Coût:** 85 \$/personne plus taxes, incluant un livre.

#### Pour inscription, nous vous invitons à contacter le Service des loisirs via loisirs@shannon.ca

\*Veuillez noter que la tenue des cours sera ajustée en fonction de l'évolution de la pandémie. Dans l'éventualité où le cours aura lieu, toutes les mesures de prévention seront respectées afin d'assurer la sécurité des participants. La tenue du cours sera confirmée en août.

#### Cours de Tai Chi

Découvrez les bienfaits du Tai Chi. La pratique du Tai Chi comprend des exercices d'assouplissements et de relâchement des muscles et des articulations. Cette pratique comprend la régularisation, l'harmonisation et la dynamisation générale des méridiens du corps en lien avec les principaux organes.

Quand: Mercredi de 13 h 30 à 14 h 30

Où: Centre communautaire, 75, chemin de Gosford.

**Début des cours :** 30 septembre 2020 pour 10 semaines.

Minimum de 10 personnes nécessaire.

Coût: 60 \$/ personne + taxes. Vous devrez prévoir un tapis de sol pour la durée du cours.

#### Pour inscription, nous vous invitons à contacter le Service des loisirs via loisirs@shannon.ca

\*Veuillez noter que la tenue des cours sera ajustée en fonction de l'évolution de la pandémie. Dans l'éventualité où le cours aura lieu, toutes les mesures de prévention seront respectées afin d'assurer la sécurité des participants. La tenue du cours sera confirmée en août.

#### MRC DE LA JACQUES-CARTIER

#### Nouveau système d'alerte Sécurité publique

Le Territoire non organisé (TNO) du Lac-Croche est une municipalité dont la MRC de La Jacques-Cartier assure la gestion. Sur ce territoire où la forêt est prédominante, on y pratique surtout des activités liées à la villégiature, dont la chasse et la pêche.

En lien avec le Règlement sur les procédures d'alerte du gouvernement du Québec, la MRC a mis en place un système de communication par texto.

En s'inscrivant à l'alerte, les résidents, visiteurs et utilisateurs du TNO du Lac-Croche recevront un avis lorsque la MRC sera informée d'une situation pouvant mener à un sinistre.

#### En nature: ma sécurité, c'est ma responsabilité

Par ailleurs, rappelons qu'en milieu isolé, comme dans le TNO du Lac-Croche, la sécurité est d'abord la responsabilité de chacun. Il est donc du devoir de chacun de s'informer des conditions en vigueur avant de s'y aventurer et de respecter quelques consignes de base, dont :

- Informez votre entourage où vous allez;
- Sachez vous orienter et où vous êtes afin de diriger les secours vers vous;
- Gardez le contact en étant accompagné ou en étant muni de l'équipement nécessaire pour communiquer sans votre cellulaire en l'absence de réseau;
- Ayez une trousse de premiers soins sur vous, car les secours peuvent mettre du temps à arriver.

Pour s'inscrire au système d'alerte et en apprendre plus sur la sécurité en milieu isolé, visitez le mrc.jacques-cartier.com/securite-en-milieu-isole.

#### Report à l'automne

#### Gala reconnaissance, les Étoiles de La Jacques-Cartier

Considérant le contexte particulier que vit le Québec actuellement, il a été décidé de reporter la tenue du gala reconnaissance, les Étoiles de La Jacques-Cartier, à l'automne prochain. En effet, organiser un gala de cette ampleur, notamment avec le tournage des vidéos, requiert plusieurs semaines de préparation.

Surveillez le site Internet ou la page Facebook de la MRC pour l'annonce de la date officielle et des finalistes.

#### Aucune hausse en 2020-2021

#### Transport collectif de La Jacques-Cartier et transport adapté

En cette période difficile, les élus de la MRC de La Jacques-Cartier ont décidé d'offrir un répit aux usagers du Transport collectif de La Jacques-Cartier (TCJC) et du transport adapté. En effet, les tarifs au 1er juillet, tant pour les laissez-passer mensuels que pour les billets unitaires, demeureront inchangés pour l'année 2020-2021.

« Alors que nous vivons une période exceptionnelle et que la situation financière de centaines de famille a drastiquement changé du jour au lendemain, il nous apparaissait évident de poser un geste pour aider nos citoyens », a précisé le préfet de la MRC de La Jacques-Cartier, M. Claude Lebel.

Rappelons que tant le TCJC que le transport adapté, considérés comme des services essentiels, demeurent en fonction selon les horaires habituels. Toutes les mesures préventives, dont la désinfection quotidienne des autobus, ont été mises en place pour assurer la sécurité des usagers et des chauffeurs.

Pour plus d'informations, consultez le tcjacquescartier.com ou retrouvez le TCJC sur Facebook.

#### VOUS AVEZ UN PROJET D'AFFAIRES?

Le Fonds de la région de la Capitale-Nationale peut donner l'élan nécessaire à votre projet.

**NOUS POUVONS VOUS AIDER.** 



jcartier@mrc.jacques-cartier.com | sde.jacques-cartier.com

# SDE

#### **ENTREPRENEUR**

Vous subissez les contrecoups de la COVID-19?

**NOUS POUVONS VOUS AIDER.** 

mrcjc@mrc.jacques-cartier.com | sde.jacques-cartier.com

# Programme aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises

Société de développement économique (SDE) de La Jacques-Cartier

Vous êtes un travailleur autonome ou un entrepreneur et vous avez besoin d'aide ou d'accompagnement? L'équipe de la Société de développement économique (SDE) de La Jacques-Cartier peut vous aider à vous y retrouver.

#### Programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises

C'est la MRC de La Jacques-Cartier qui voit à l'administration du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises. Il vise à soutenir, pour une période limitée, les entreprises admissibles qui éprouvent des difficultés financières en raison de la COVID-19 et qui ont besoin de liquidités d'un montant inférieur à 50 000 \$.

Visitez le mrc.jacques-cartier.com/aide-urgence-aux-pme pour trouver toutes les modalités et tous les documents demandés, dont un outil vous permettant d'établir vos prévisions financières. Inscrivez-vous à l'infolettre pour être au courant des derniers développements et webinaires. **Inscription au mrc.jacques-cartier.com.** 

#### Rencontres d'auteurs virtuelles Littérature d'ici

Quatre autrices et auteurs de la région de La Jacques-Cartier bénéficieront d'une vitrine exceptionnelle sur les réseaux sociaux dans le cadre du projet Littérature d'ici mis en œuvre par la MRC de La Jacques-Cartier.

#### Littérature d'ici, c'est quoi?

Soucieuse d'accroître le rayonnement de ses créateurs, la MRC de La Jacques-Cartier diffusera du mardi au jeudi sur sa page Facebook de courtes capsules vidéo. Seront mis à l'honneur Sonia Reid, Denis Robitaille, Arielle De Garie et Caroline Jacques, alias Maman Globe-trotteuse, tous de municipalités et de style littéraire différents.

Chacun d'eux fera l'objet de trois capsules. Alors que la première permettra de découvrir la personnalité de l'auteur, la deuxième capsule sera quant à elle dédiée à une de ses publications. Un concours est également lié au projet. En effet, dans la troisième et dernière capsule, l'auteur posera une question en lien avec le contenu des deux capsules précédentes. En visionnant et en répondant correctement aux questions, deux personnes auront la chance de remporter un ensemble composé des quatre œuvres présentées.

En plus d'être diffusées sur Facebook, les capsules sont également disponibles sur la chaîne YouTube de la MRC et sur les ondes de CCAP.Tv.

# Faire vivre la culture en temps de pandémie

Les rassemblements et les rapprochements étant proscrits pour une période indéterminée, la MRC de La Jacques-Cartier a trouvé un moyen original et convivial de rallier ses citoyens par la culture en leur offrant la possibilité de découvrir de nouveaux auteurs et de nouvelles œuvres littéraires.

« Dans cette période où la diffusion de la culture passe notamment par les réseaux sociaux, nous souhaitions profiter de ce moment pour faire du bien à nos citoyens par le biais de la culture, en mettant en valeur quelques-uns des auteurs de notre littérature d'ici », a mentionné le préfet de la MRC de La Jacques-Cartier, M. Claude Lebel.

Afin de respecter les règles de distanciation sociale pour concrétiser son projet, la MRC a pu bénéficier du soutien de la chaîne de télévision locale CCAP.Tv, qui a tourné à distance, par l'entremise d'une application de messagerie rapide, chacune des différentes capsules.

# Fonds de la région de la Capitale-Nationale

Que votre projet d'affaires soit rendu à la phase de démarrage, d'expansion ou d'acquisition, le Fonds de la région de la Capitale-Nationale (FRCN) pourrait vous donner l'élan nécessaire dont vous avez besoin. Seulement au cours de la dernière année, plus 2,5 M\$ ont été investis dans la réalisation de 18 projets aux quatre coins de la MRC de La Jacques-Cartier. Contrairement à l'année dernière, les projets peuvent maintenant être déposés en tout temps. **Apprenez-en davantage au mrc.jacques-cartier.com/FRCN.** 

#### RÉGIE RÉGIONALE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE PORTNEUF



# Comment planifier votre visite à l'écocentre en contexte de COVID-19

L'accès est gratuit pour les citoyens de Shannon à l'écocentre Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier situé au 150, rue Clément-Paquet (dans le parc industriel).

Afin de minimiser les risques de propagation du virus de la COVID-19 et pour favoriser la distanciation physique, les mesures suivantes sont mises en place :

- Le nombre de véhicules sur les sites sera limité, prévoir des délais d'attente:
- Sur place, une distance minimale de 2 mètres entre les personnes devra être conservée en tout temps;
- Les enfants et les animaux doivent demeurer dans le véhicule en tout temps;
- Idéalement, une seule personne par véhicule, sauf si vous avez besoin d'assistance pour disposer de vos objets lourds;
- Les bâtiments et toilettes sont à l'usage exclusif des employés.

Veuillez prévoir votre déchargement afin de bien respecter les heures de fermeture. La Régie rappelle que les écocentres fonctionnent en formule libre-service. Les citoyens doivent donc être en mesure de disposer des objets lourds de façon autonome. Aussi, le tri des matières par catégorie avant l'arrivée à l'écocentre permet d'accélérer le service.

Heures d'ouverture : Mardi au samedi : 8 h à 16 h 45.

#### À noter que l'écocentre sera fermé les 24 juin, 1<sup>er</sup> juillet et 8 septembre 2020.

SVP, soyez courtois avec les employés et les autres usagers des écocentres lors de votre visite. Nous vous remercions de votre collaboration.

Pour connaitre la liste des matières acceptées, visitez le https://www.laregieverte.ca/ecocentres/ecocentre-ste-catherine-jc/



SACHEZ QUE LE TRI ET LE RETRAIT DES MATIÈRES
INDÉSIRABLES DOIVENT SE FAIRE À LA MAIN AU CENTRE
DE TRI. POUR LE RESPECT, LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ
DES EMPLOYÉS, BIEN VOULOIR RESPECTER
LES CONSIGNES RELATIVES À CETTE COLLECTE.



RRGMRP

LAREGIEVERTE.CA f

SÉCURITÉ PUBLIQUE



# Les feux dans les terreaux et les végétaux

Depuis l'entrée en vigueur des mesures de restriction sur l'usage du tabac dans les lieux publics, on note une tendance à la hausse des incendies ayant comme source de chaleur des articles de fumeur qu'on a négligemment jetés dans des contenants destinés aux végétaux ou dans des zones de végétation. De ces incendies découlent malheureusement d'importantes pertes matérielles.



Les matériaux que l'on trouve dans les plates-bandes, les pots de fleurs, les balconnières, etc., sont généralement combustibles.

En effet, les différents terreaux présents sur le marché ne contiennent souvent que très peu de terre véritable. Plusieurs sont enrichis d'engrais chimiques ou d'autres substances combustibles qui constituent un foyer potentiel d'incendie.

Les périodes de chaleur soutenue et de sécheresse au cours de l'été augmentent considérablement le risque d'incendie puisque le sol et la végétation, asséchés, sont plus susceptibles de s'enflammer au contact d'une source de chaleur.

Ainsi, lorsqu'on se débarrasse d'un article de fumeur de façon inadéquate ou dans un endroit inapproprié, le feu couvant, peut, à tout moment, provoquer un incendie et se propager à des bâtiments.

#### Saviez-vous que?

Un mégot de cigarette peut se **consumer durant plus de 3 heures** et une flamme est susceptible d'apparaître pendant tout ce temps.

#### Débarrassez-vous des mégots de cigarette avec précaution

- Afin d'éviter tout risque d'incendie lié à une façon inadéquate de se débarrasser d'un article de fumeur, éteignez les mégots dans un cendrier conçu à cet effet, à savoir un contenant non combustible rempli de sable, d'eau, etc.
- Placez les cendriers loin de tout objet ou surface inflammable.
- Avant de vider un cendrier, assurez-vous que tous les mégots sont bien éteints en y versant un peu d'eau.
- Ne jetez jamais les cigarettes ou les allumettes directement à la poubelle.
- Lors de vos déplacements, évitez de lancer vos mégots dans la nature.

#### Fires in soils and plants

Since the entry into force of the restrictions on smoking in public places, there has been an increasing trend in fires using heat from smoking articles that have been carelessly thrown into containers intended for plants or in areas of vegetation. Unfortunately, these fires resulted in significant material losses.



The materials found in flower beds, flower pots, flower boxes, etc. are generally combustible.

In fact, the various soils on the market often contain very little real soil. Many are enriched with chemical fertilizers or other combustible substances which constitute a potential fire source.

Periods of intense heat and drought in the summer greatly increase the risk of fire as the dry ground and vegetation are more likely to ignite on contact with a heat source

So, when you dispose of a smoker's article improperly or in an inappropriate place, smoldering fire can, at any time, cause a fire and spread to buildings.

#### Did you know?

A cigarette butt can **burn for more than 3 hours** and a flame is likely to appear during this time.

#### Dispose of cigarette butts carefully

- In order to avoid any fire risk linked to an improper disposal of a smoker's article, extinguish the butts in an ashtray designed for this purpose, namely a non-combustible container filled with sand, water, etc.
- Place the ashtrays away from any flammable object or surface.
- Before emptying an ashtray, make sure that all butts are well extinguished by pouring a little water into it.
- Never throw cigarettes or matches directly into the trash.
- When traveling, avoid throwing your cigarette butts in the wild.



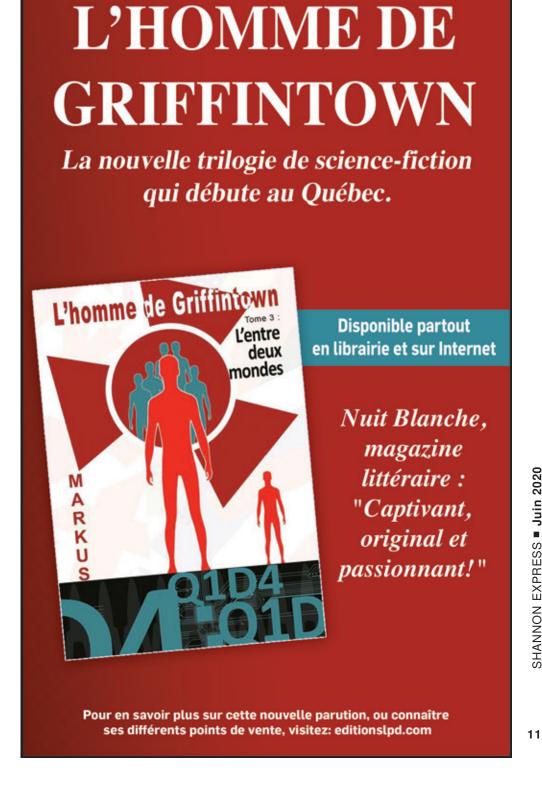
















# On continue de se protéger!



Toussez dans votre coude



Lavez vos mains



Gardez vos distances



Couvrez votre visage (si moins de 2 mètres)



Limitez vos déplacements

Québec.ca/coronavirus

1-877-644-4545

#### Soyez les premiers informés!

#### Abonnez-vous à notre infolettre, c'est la meilleure façon de demeurer informé en tout temps des dernières nouvelles municipales et de ne rien manquer de ce qui se passe dans votre Ville. Pour vous inscrire, visitez notre site Internet au www.shannon.ca.

#### Be the first to be informed!

Subscribe to our newsletter and be updated quickly on what is hapening in your City. If you wish to receive these notices, please register on our website at www.shannon.ca.

#### Services municipaux Ville de Shannon





City Hall

50, rue Saint-Patrick, Shannon (Québec) G3S 0A1 418 844-3778 • 418 844-2111 ville@shannon.ca www.shannon.ca



Service de la sécurité publique Public safety department

77, chemin de Gosford, Shannon (Québec) G3S 0W4 Tél.: 418 844-3778 ville@shannon.ca



Centre communautaire **Community Centre** 

75, chemin de Gosford, Shannon (Québec) G3S 0W4 Tél.: 418 844-3778 loisirs@shannon.ca



Bibliothèque municipale Municipal Library

40, rue Saint-Patrick, Shannon (Québec) G3S 1P7 Tél.: 418 844-3778 bibliotheque@shannon.ca mabibliotheque.ca/shannon



**Chalet des sports Sports Chalet** 

73, chemin de Gosford, Shannon (Québec) G3S 0W4 Tél.: 418 844-3778 loisirs@shannon.ca



**Garage municipal** Municipal garage

79, chemin de Gosford, Shannon (Québec) G3S 0W4 Tél.: 418 844-3778 ville@shannon.ca